

OUVERTURE D'UN DRIVE AUTORISE

PARKING SUFFISAMMENT GRAND

1) COMMANDE :

La commande est prise à partir d'un bon de commande présent sur nos sites internet et/ou envoyé via nos lettres mails.

Le client a la possibilité de passer commande par téléphone ou bien par mail en nous renvoyant son bon de commande dûment rempli.

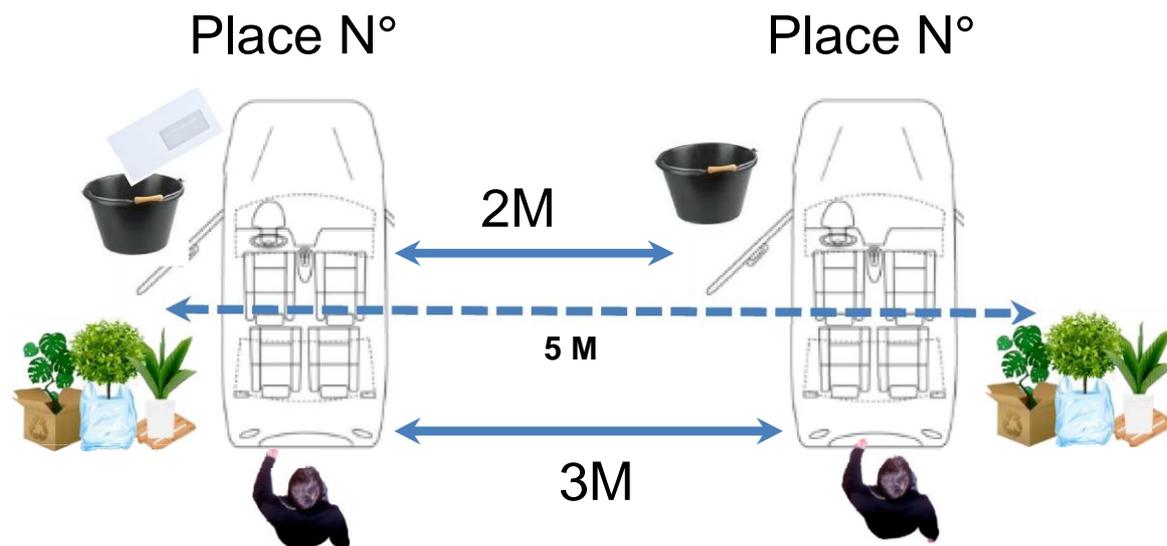
On confirme au client par mail ou par téléphone sa commande en lui indiquant un créneau horaire ayant un pas de temps de 15 minutes. Le nombre de clients par créneaux d'1/4 heures est limité à 10 véhicules compte tenu de la place que nous disposons sur nos parkings. On indique également au client le numéro de la place de parking sur laquelle il doit garer sa voiture et lui rappelle les modalités de chargement et de paiement.

La facture est envoyée par retour de mail au client.

2) ORGANISATION DU DRIVE :

Un panneau indique à l'entrée de notre parking que nous sommes fermés aux clients particuliers. Seules les commandes passées en ligne ou par téléphone seront servies dans le respect du créneau horaire précisé. En cas de retard sur son créneau horaire, la commande ne sera pas délivrée et une nouvelle commande devra être passée par le client.

Dix places de parking seront matérialisées avec chacune leur numéro. Un espace minimum de 3 mètres entre les véhicules sera respecté.



Les végétaux seront disposés au préalable par la personnel afin qu'il n'y ait aucun contact entre les clients et ce dernier.

Un laps de temps de 10 minutes entre les créneaux horaires donnés au client est prévu à cet effet. Le client chargera lui-même son coffre afin d'éviter tout contact entre lui et le personnel du point de vente.

3. LES PAIEMENTS et ENCAISSEMENTS :

Les paiements auront été effectués au préalable par VAD (virement à distance : aucun contact) ou le cas échéant par chèque et en dernier recours en liquide. Pour ces deux derniers cas un récipient de type seau numéroté en fonction de la place de parking, est prévu pour déposer l'enveloppe qui contiendra le chèque ou l'argent liquide.

ENCAISSEMENT chèque et argent liquide

Ainsi lors de la mise en place des prochaines commandes le personnel n'aura qu'à récupérer le seau sans à avoir à toucher les enveloppes. Ces dernières seront ouvertes par le personnel habilité et équipé de gant et de gel hydro alcoolique pour traiter l'encaissement.

4. PREPARATION DES COMMANDES :

Nous nous engageons à préparer les commandes en respectant les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité sanitaire en particulier celles définies par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19. Tout producteur ou salarié symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne pourra en aucun cas préparer les commandes.

Bonne commande